

Arnaque aux petites annonces

Un consommateur vend des étagères au prix de 300 € sur le site **Leboncoin.fr** Il reçoit une proposition d'achat ferme d'une personne résidant en Côte d'Ivoire et qui déclare préparer son retour en France.

Attention : le mécanisme de l'arnaque ivoirienne va se mettre en place.

1^{ère} étape : Indiquer qu'un mandat **Western Union** a été établi et donner les coordonnées du site pour vérifier la réalité de cette opération : **westerntransfercr.dx.am**. Bien évidemment, il ne s'agit pas du vrai site de **Western Union**.

2^{ème} étape : Informer que les autorités ivoiriennes ont instauré une taxe sur les sorties de capitaux. Dans le cas présent, le montant de cette taxe s'élève à 199 € et doit être réglée par le bénéficiaire des fonds.

3^{ème} étape : Rappeler la nécessité de prendre contact avec le directeur de **La Poste** pour acquitter le montant de la taxe et obtenir le mot de passe permettant d'encaisser le mandat.

4^{ème} étape : Rassurer le vendeur en indiquant que le montant initial de 300 € a été majoré de 250 € pour compenser la taxe payée et les frais d'envoi. Autrement dit, le bénéficiaire va toucher un mandat de 550 €.

Ce scénario subtil permet donc à l'escroc d'encaisser 199 € avant que le vendeur ne se rende compte que l'opération de mandat est factice.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

